

Communauté de Communes de  
SABLÉ - SUR - SARTHE

Budget Principal

COMPTE  
ADMINISTRATIF 2020

**Rapport de  
Présentation**

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

	Page
I – SYNTHÈSE DES RÉSULTATS 2020 .....	3
II – RÉSULTATS DU FONCTIONNEMENT .....	6
III – RÉSULTATS DE L'INVESTISSEMENT .....	13
IV – RATTACHEMENTS - DÉPENSES ET RECETTES .....	17
V – RESTES A RÉALISER - DÉPENSES ET RECETTES .....	17
 <u>DÉTAILS :</u>	
TABLEAUX DES RÉSULTATS 2020.....	18

## I - SYNTHÈSE DES RÉSULTATS 2020

Le résultat final de l'exercice 2020 s'élève à + 2 224 853,71 € et se décompose comme suit.

Le résultat propre de l'exercice, correspond à celui des deux sections de fonctionnement et d'investissement, soit + 399 553,30 € (qui comprend le résultat de fonctionnement de + 441 184,29 € et ensuite le résultat d'investissement de - 41 630,99 €). Ce résultat d'investissement précité s'obtient en ajoutant au résultat apparent (c'est-à-dire avant affectation des résultats, donc sans le montant inscrit au compte 1068) qui s'élève à - 1 006 439,46 €, les résultats reportés du 31 décembre 2019 pour + 1 213 244,38 € (soit l'affectation du résultat de 2019 constaté en 2020 au compte 1068 pour + 601 669,33 € et le report du compte 001 pour +611 575,03 €, ces deux sommes ayant permis de mettre le résultat d'investissement 2019 à zéro) et ensuite déduire le résultat net des restes à réaliser au 31 décembre 2020, soit un montant de - 248 435,91 €.

**A - Résultat de l'exercice 2020 ..... + 399 553, 30 €**

### 1. Résultat de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement de 2020 .....	- 28 090 536,82 €
Recettes de l'exercice .....	+ 28 531 721,11 €
<b>Résultat propre à l'exercice 2020</b>	<b>+ <u>441 184,29 €</u></b>

### 2. Résultat d'Investissement

Dépenses d'investissement de 2020 .....	- 4 710 277,58 €
Recettes de l'exercice (hors compte 1068).....	+ 3 703 838,12 €
Soit un résultat apparent de .....	- 1 006 439,46 €
Report des résultats antérieurs (comptes 001 et 1068).....	+ 1 213 244,38 €
Donnant un résultat provisoire de .....	+ 206 804,92 €

En investissement, le véritable bilan est obtenu avec le résultat des restes à réaliser nets au 31 décembre 2020.

Balance des restes à réaliser (Dépenses – Recettes) .....	- 248 435,91 €
<b>Résultat propre à l'exercice 2020</b>	<b>- <u>41 630,99 €</u></b>

### 3. Résultat de l'exercice 2020

Résultat de fonctionnement de 2020 .....	+ 441 184,29 €
Résultat d'investissement 2020 .....	- 41 630,99 €
<b>Résultat propre à 2020</b>	<b>+ <u>399 553,30 €</u></b>

**B - Résultats reportés des exercices antérieurs .....+ 1 825 300,41 €**

Il s'agit du résultat reporté de 2019 en section de fonctionnement, soit + 1 825 300,41 €.

**C - Résultat global au 31 décembre 2020 .....+ 2 224 853,71 €**

**1. En Investissement**

Résultat d'investissement de 2020.....	+	206 804,92 €	
Résultat d'investissement net des restes à réaliser 2020 .....	-	248 435,91 €	
			-----
<b>Soit un résultat total en investissement de .....</b>	<b>-</b>	<b>41 630,99 €</b>	

**2. En fonctionnement**

Résultat 2020.....	+	441 184,29 €	
Excédents antérieurs .....	+	1 825 300,41 €	
			-----
<b>Soit un résultat total en fonctionnement de</b>	<b>+</b>	<b>2 266 484,70 €</b>	

**3. Résultat global .....+ 2 224 853,71 €**

La décomposition du résultat est donc la suivante :

Résultat d'investissement de 2020.....	+	206 804,92 €	} - 41 360,99 €
Résultat d'investissement net des restes à réaliser 2020 .....	-	248 435,91 €	
Résultat global de fonctionnement de 2020.....	+	2 400 181,25 €	
			-----
<b>Soit un résultat final de</b>	<b>+</b>	<b><u>2 224 853,71 €</u></b>	

Le tableau suivant récapitule les montants précédents et fait apparaître distinctement les opérations réelles de 2020.

## RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTATS
<b>1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT 2020 (N)</b>			
- Ecritures Réelles	a1 - 27 316 044,81	g1 28 505 982,27	1 189 937,46
- Ecritures d'Ordre	a2 - 774 492,01	g2 25 738,84	- 748 753,17
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT (hors 002)</b>	<b>A - 28 090 536,82</b>	<b>G 28 531 721,11</b>	<b>1 441 184,29</b>
<b>2 - REPORTS DE L'EXERCICE 2019 (N-1)</b>			
- Résultat antérieur de Fonctionnement (compte 002)	C -	I 1 825 300,41	2 1 825 300,41
<b>RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>- 28 090 536,82</b>	<b>30 357 021,52</b>	<b>= 2 266 484,70</b>
<b>3 - SECTION D'INVESTISSEMENT 2020 (N)</b>			
- Ecritures Réelles	b1 - 4 684 538,74	h1 2 929 346,11	} - 1 006 439,46
- Ecritures d'Ordre	b2 - 25 738,84	h2 774 492,01	
- Affectation du Résultat N-1 (compte 1068)	b3 -	h3 601 669,33	601 669,33
<b>TOTAL INVESTISSEMENT (hors 001)</b>	<b>B - 4 710 277,58</b>	<b>H 4 305 507,45</b>	<b>3 - 404 770,13</b>
<b>4 - REPORTS DE L'EXERCICE 2019 (N-1)</b>			
- Résultat reporté en Investissement (compte 001)	D -	J 611 575,05	4 611 575,05
<b>RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 4 710 277,58</b>	<b>4 917 082,50</b>	<b>= 206 804,92</b>
<b>5 - RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020 (N)</b>	<b>- 32 800 814,40</b>	<b>35 274 104,02</b>	<b>5 2 473 289,62</b>
<i>TOTAL = Réalisations + Résultats (antérieur et reporté)</i>			

<b>6 - RESTES A RÉALISER AU 31 DÉCEMBRE 2020</b>			
- Fonctionnement	E -	K -	-
- Investissement	F - 1 533 941,85	L 1 285 505,94	- 248 435,91
<b>RESTES A RÉALISER 2020</b>	<b>- 1 533 941,85</b>	<b>1 285 505,94</b>	<b>6 - 248 435,91</b>

<b>7 - RÉSULTAT GLOBAL FIN 2020 (N)</b>			
- Fonctionnement	2 - 28 090 536,82	2 30 357 021,52	2 266 484,70
- Investissement	B+F - 6 244 219,43	H+L 6 202 588,44	- 41 630,99
<b>RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2020</b>	<b>- 34 334 756,25</b>	<b>36 559 609,96</b>	<b>7 2 224 853,71</b>

Pour information : Utilisation des résultats de fin 2019 en 2020

<b>en investissement</b>			
<b>8 - RESTES A RÉALISER AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>	- 3 036 148,88	1 822 904,50	8 - 1 213 244,38
<b>9 - FINANCEMENT PAR LES RÉSULTATS REPORTÉS</b>			
- Affectation du résultat N-1 (compte 1068)	-	601 669,33	9 1 213 244,38
- résultat d'investissement (compte 001)	-	611 575,05	
<b>INCIDENCE SUR RÉSULTAT DE 2020</b>	<b>- 3 036 148,88</b>	<b>3 036 148,88</b>	<b>= -</b>
<b>en fonctionnement</b>			
<b>10 - RÉSULTAT ANTÉRIEUR UTILISÉ sur 2020</b>			
- Section de Fonctionnement hors résultat antérieur (compte 002)	A - 28 090 536,82	G 28 531 721,11	441 184,29
- Section d'Investissement	B+F+D - 6 244 219,43	H+L+J 6 202 588,44	- 41 630,99
<b>INCIDENCE SUR RÉSULTAT DE 2020</b>	<b>- 34 334 756,25</b>	<b>34 734 309,55</b>	<b>10 399 553,30</b>
<i>(Solde : 1 825 300,41 + 399 553,30)</i>			
<i>= 2 224 853,71 de résultat global à fin 2020</i>			

## II - RÉSULTATS DU FONCTIONNEMENT 2020

Rappel : Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement sont exprimées avec rattachements (c'est-à-dire y compris avec les charges à payer et les produits à recevoir).

### A - Dépenses de Fonctionnement ..... - 28 090 536,82 €

Les dépenses de fonctionnement enregistrent à la fois :

- les dépenses de gestion parmi lesquelles on trouve notamment les frais généraux mais aussi, les dépenses de personnel, les subventions et participations, et les atténuations de produits.

- les dépenses financières et exceptionnelles, les dotations aux amortissements et aux provisions.

#### 1) Les dépenses de gestion ..... 26 924 216,56 €

- **Les frais généraux** 4 078 380,01 €

**dont** les principaux comptes sont :

- l'entretien de la voirie des communes	1 094 988,12 €
(1 309 986,74 € en 2019) ☞ <i>comptes 60633 + 61523x – rubrique 822x</i>	
- les prestations de services (Dalkia)	235 110,30 €
(249 531,96 € en 2019) ☞ <i>compte 611 – rubrique 4132</i>	
- les locations mobilières et immobilières avec charges	80 399,74 €
(156 921,79 € en 2019) ☞ <i>comptes 613x + 614</i>	
- Participations aux frais des communes pour les compétences et les services communs	231 841,95 €
(282 571,53 € en 2019) ☞ <i>compte 62875</i>	
- les achats de carburants	55 230,77 €
(66 490,32 € en 2019) ☞ <i>compte 60622</i>	

- **Les Charges de personnel** 10 287 702,54 €

- les charges de personnel 10 048 535,27 €  
(9 879 408,24 € en 2019)

- les autres charges de personnel (comptes 621x) 239 167,27 €  
(301 873,71 € en 2019)

comprenant principalement des remboursements à la Ville de Sablé (202 324,39 €)

• **Les subventions et participations comptabilisées** **1 859 453,02 €**

Les principales sont les suivantes :

- contingent départemental au service incendie	616 990,62 €
- subvention à la SPL de développement touristique	240 687,00 €
- participation au budget annexe des ZAC	127 976,34 €
- subvention à l'Amicale du personnel VILDIS	125 977,15 €
- subvention à la Mission Locale Sarthe et Loir	79 977,15 €
- participation au CIAS	67 000,00 €
- contribution au Syndicat Mixte Pays Vallée de la Sarthe	59 182,00 €
- subvention à l'Association Croix rouge de Sablé	44 000,00 €
- contributions aux syndicats intercommunaux de Rivières	119 742,21 €

• **Les atténuations de produits** **10 698 680,99 €**

Il s'agit, tout d'abord, des attributions de compensations aux Communes membres et du reversement de la cotisation économique territoriale (CET), c'est-à-dire l'ex TP, au SMAPAD (Ouest Park), soit :

01- Asnières sur Vègre	5 252,00 €
02- Auvers le Hamon	752 477,00 €
03- Avoise	5 211,00 €
04- Le Bailleul	89 289,00 €
05- Bouessay	-
06- Courtillers	7 873,00 €
17- Dureil	264,00 €
07- Juigné sur Sarthe	33 013,00 €
08- Louailles	55 693,00 €
09- Notre Dame du Pé	921,00 €
10- Parcé sur Sarthe	132 895,00 €
11- Pincé	4 012,00 €
12- Précigné	374 393,00 €
13- Sablé sur Sarthe	7 315 126,00 €
14- Solesmes	123 967,00 €
15- Souvigné sur Sarthe	881,00 €
16- Vion	100 312,00 €
	<hr/>
	9 001 579,00 €
SMAPAD	341 533,00 €
	<hr/>
Sous / Total 1	9 343 112,00 €

Ce chapitre de dépenses enregistre aussi les charges que supporte la Communauté de Communes, dans le cadre du Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale (FPIC) et de la Contribution au redressement des finances publiques (CRFP) par prélèvement sur les recettes fiscales.

Il s'agit :

- de la contribution au FPIC	814 851,00 €
- du prélèvement sur les recettes fiscales	529 693,00 €
Sous / Total 2	<u>10 687 656,00 €</u>
- et des dégrèvements jeunes agriculteurs pour.....	5 574,00 €
- ainsi que dégrèvements auto entrepreneur.....	5 450,99 €
Total du chapitre	<u>10 698 680,99 €</u>

2) Les charges financières .....266 915,56 €

Il s'agit :

- des intérêts d'annuités d'emprunts (273 566,83 en 2019)	274 681,51 €
- des intérêts courus non échus (rattachement des ICNE)	- 7 765,95 €

3) Les dotations aux provisions (semi-budgétaires) .....20 000,00 €

Il s'agit d'une provision pour dépréciation des créances non encore recouvrées (créances irrécouvrables).

4) Les charges exceptionnelles .....104 912,69 €

Il s'agit principalement d'écritures liées à des titres annulés sur exercices antérieurs, ainsi que la subvention d'équilibre de 90 000 € versée au Service Commun Production de Repas (SCPR). Avec la crise sanitaire, le SCPR a eu beaucoup moins de ventes de repas et n'a pu absorber toutes ses charges fixes.

5) Les dotations aux amortissements et provisions (écritures d'ordre).....771 942,01 €

(cf. notamment page 13)

6) Les cessions et sorties d'actif (écritures d'ordre) .....2 550,00 €

(cf. notamment page 13)

soit un total de 774 492,01€ pour les deux points 5 et 6.



**B - Recettes de Fonctionnement ..... + 28 531 721,11 €**

Les recettes de fonctionnement enregistrent à la fois les recettes de gestion, financières, exceptionnelles et les transferts de charges, mais ne comprennent pas le résultat antérieur (1 825 300,41 €).

1) *Les recettes de gestion*..... **28 445 796,13 €**

• **Les atténuations de charges** **34 232,99 €**

Elles correspondent notamment à :

- des remboursements sur rémunération (maladies, accidents du travail, congés de paternité)
- des versements du FIPH pour l'insertion des personnes handicapées
- divers avoirs.

• **Les produits des services, du domaine, et ventes diverses** **2 487 913,44 €**

Ils comprennent notamment les recettes suivantes :

- les redevances des usagers du centre aquatique 295 047,01 €  
en forte baisse à cause de la fermeture pendant le 1<sup>er</sup> confinement puis de la poursuite de la crise sanitaire, des mesures sanitaires imposées et de la jauge à respecter
- des refacturations de personnels et d'agents mis à disposition 240 088,10 €  
dont 119 969 € à la commune de Sablé pour le personnel mutualisé (accueil par exemple)  
et la variation du coût des services communs (informatique par exemple)
- des refacturations de personnels aux budgets annexes 1 180 844,24 €  
dont 712 344,89 € pour le service Environnement  
et 441 293,93 € pour le Service Commun Production de Repas
- les ventes de repas aux personnes âgées des 17 communes 289 464,73 €
- les redevances des usagers de l'action culturelle 127 210,84 €  
(musique, danse, théâtre et arts plastiques, ainsi que les médiathèques)
- les participations des communes 37 798,44 €  
(travaux de voirie hors compétences communautaires – sous *rubrique* 8223)

• **Les produits fiscaux** **19 309 471,51 €**

Il s'agit :

- des recettes liées à la Fiscalité Locale **15 092 592,51 €**

**dont en provenance des Entreprises 8 643 840 €**

- CFE 4 979 031,00 €

(Cotisation Foncière des Entreprises)

- CVAE 2 791 861,00 €

(Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)

- IFER 436 699,00 €

(Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux)

- TASCOM 436 249,00 €

(Taxes sur les Surfaces Commerciales)

**dont en provenance des autres impôts locaux et divers 6 448 752 €**

- des impôts locaux (taxes dites « ménages ») 6 324 068,00 €

(TH, TFB, TFNB, TAFNB)

- des rôles supplémentaires reçus en 2020 77 100,00 €

- de l'attribution de compensation négative (Bouessay) 10 991,00 €

- du produit de la taxe de séjour 36 593,51 €

- en provenance de l'État **4 216 879,00 €**

- du FNGIR 4 173 047,00 €

(Fonds National de Garantie Individuelles des Ressources)

- du fond national de péréquation des ressources

intercommunales et communales (FPIC) 43 832,00 €

• **Les participations et dotations** **6 595 100,31 €**

Il s'agit notamment :

- de la Dotation Globale de Fonctionnement 2 940 289,00 €

Il s'agit de la Dotation pour compensation de la part salaires  
(la Dotation d'intercommunalité est devenue une charge – cf haut de la page 8)

- des compensations fiscales de l'Etat (dont DCRTP) 2 581 567,00 €  
(Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle)

- du Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée 137 888,90 €  
(FCTVA sur les dépenses de fonctionnement)

- d'autres participations reçues 935 355,41 €

**dont pour :**

- le contrat Petite Enfance (CAF) 230 398,41 €

- les structures Multi-Accueils (CAF) 220 967,80 €

- le relais Assistantes Maternelles (CAF) 94 590,11 €

- le conservatoire (Subvention départementale) 130 000,00 €

- les accueils de loisirs sans hébergements (ALSH) 48 247,97 €

- la Voirie (Subvention départementale) 32 491,00 €

- le CISPD (FIPD) 22 052,44 €

- le Centre Aquatique 8 176,00 €

et aussi exceptionnellement :

- les achats de masques (État) 90 926,65 €

• **Les autres produits d'exploitation.** **19 077,88 €**

- Loyers divers (loyers économiques) 19 075,80 €

- arrondis 2,08 €

2) *Les recettes financières* ..... Néant

3) *Les produits exceptionnels* .....60 186,14 €

Ils correspondent notamment à :

- des remboursements de sinistres par les assurances	42 315,24 €
- des cessions d'immobilisations	2 550,00 €

4) *Les écritures d'ordre* (cf. point 4 page 14).....25 738,84 €

**C - Résultats Antérieurs** ..... + **1 825 300,41 €**

Ils correspondent au résultat de fonctionnement reporté de 2019.

**D - Résultat Global (= A+B+C)** ..... + **2 266 484,70 €**

Il correspond au résultat global de la section de fonctionnement, après prises en comptes des résultats antérieurs de 2019.

### III - RÉSULTAT DE L'INVESTISSEMENT 2020

#### A - Dépenses d'Investissement ..... - 4 710 277,58 €

Les dépenses d'investissement enregistrent à la fois le remboursement en capital de la dette, diverses dépenses financières, les acquisitions nouvelles, et les travaux de voirie pour le compte des communes.

1) Dépenses d'emprunts (619 463,53 € en 2019) ..... 639 543,06 €

Elles correspondent au remboursement de la dette en capital des emprunts existants au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et éventuellement de ceux encaissés en 2020 lorsque l'échéance n'est pas annuelle (mensuelle, trimestrielle ou semestrielle).

2) Investissements réalisés ..... 3 351 590,00 €

#### 1. les subventions d'équipement versées (hors opérations) 145 000,25 €

Il s'agit de fonds de concours dont les principaux concernent :

- la participation à Sarthe Numérique (Fibre optique)	116 000,00 €
- les investissements communs avec la Ville de Sablé sur Sarthe	15 580,73 €
- les dossiers Action Cœur avec la Ville de Sablé sur Sarthe	10 192,50 €

#### 2. Les autres dépenses d'équipement 3 206 589,75 €

• <u>Dépenses (hors opérations)</u>	<u>444 905,39 €</u>
- frais d'études (dont le PLUiH) et frais d'insertion	152 550,23 €
- achats de logiciels et de licences bureautique	76 911,15 €
- acquisitions de biens	215 444,01 €
et principalement :	
- matériels informatiques et téléphonie	64 282,53 €
- matériels de voirie (engins et outillages)	17 357,34 €
- matériels techniques de voirie	935,72 €
- mobilier	2 776,84 €
- autres biens	130 091,58 €

- Travaux (hors opérations) 313 240,65 €

qui correspondent principalement aux travaux pour :

- les zones d'activités	210 743,16 €
- Ateliers communautaires	46 549,38 €
- Cuisine centrale	20 533,20 €
- le Centre Aquatique	13 046,27 €
- les ALSH (dont site du Rosay)	10 641,03 €

- Opérations 2 448 443,71 €

Il s'agit de dépenses pour :

- le Pôle Culturel (3 phases)	1 735 797,68 €
- Extérieurs et voiries Saint Denis	711 962 €
- Pôle Culturel Saint Denis	909 623 €
- Pôle Culturel Montreux	114 213 €
- l'aide à l'investissement pour le Cinéma	270 000,00 €
- le nouveau garage Mutualisé au Boulay	392 180,03 €
- l'équipement dédié à d'attractivité	50 466,00 €

3) Autres dépenses d'investissement.....693 405,68 €

- Avance financière	500 000,00 €
(au budget annexe de la Gestion des Déchets Ménagers )	
- Convention résilience avec la Région	150 000,00 €
- Taxe d'Aménagement 2019	43 405,68 €
(75% de la taxe perçue par la Communauté est reversée aux communes)	

4) Les écritures d'ordres (cf. point 4 page 12).....25 738,84 €

## **B - Recettes d'Investissement ..... + 3 703 838,12 €**

Les recettes d'investissement enregistrent à la fois les nouveaux emprunts, diverses recettes financières, des subventions et participations, ainsi que le FCTVA.

### 1) Dotations et affectations encaissées ..... 630 541,84 €

Elles correspondent au FCTVA pour 510 409,50 € (contre 146 744,76 € en 2019)  
et à la Taxe d'Aménagement pour 120 132,34 €.

### 2) Les subventions reçues ..... 1 298 804,27 €

**dont** principalement pour :

- le Pôle Culturel Saint Denis	992 991,00 €
Direction Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) et Conseil Départemental	
- le PLUiH (Agence de l'eau et État)	70 167,58 €
- la voirie définitive des Séguinières (DETR)	137 906,04 €
- l'OPAH RU (Conseil Départemental)	58 524,00 €
- les investissements communs (Commune de Sablé)	11 990,65 €

### 3) Les recettes sur emprunts ..... 500 000,00 €

Ils comprennent :

• les emprunts nouveaux	500 000,00 €
• les opérations de gestion de la dette (cf. page 6)	Néant

### 4) Les autres recettes ..... 500 000,00 €

Il s'agit du remboursement de l'avance au budget annexe. (cf. point 3 en page 14)

### 5) Les écritures d'ordre (cf. notamment points 4 et 5 en page 8) ..... 774 492,01 €

**C - Restes à Réaliser.....- 248 435,91 €**

**1. Dépenses d'investissement.....- 1 533 941,85 €**

Les restes à réaliser correspondent à des dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2020.

**2. Recettes d'investissement.....+ 1 285 505,94 €**

Les restes à réaliser correspondent à des recettes considérées comme certaines mais non encaissées au 31 décembre 2020.

**D - Les résultats antérieurs.....+ 1 213 244,38 €**

Il s'agit du résultat global 2019 de la section d'investissement qui se décompose en affectation du résultat (compte 1068) pour + 601 669,33 € et en résultat reporté pour la somme de + 611 575,05 €.

Cette somme de 1 213 244,38 correspond en fait au solde des restes à réaliser nets du 31 décembre précédent (cf. Compte Administratif 2019). Ce solde a déjà été pris en compte dans le résultat final 2019 alors que les restes à réaliser ont été mandatés réellement dans l'exercice 2020. Ces mandats sont donc couverts par les résultats antérieurs de 2019 repris sur 2020.

**E - Résultat global d'investissement (A+B+C+D).....- 41 630,99 €**

Il correspond au résultat global de la section, après prise en compte des restes à réaliser et des résultats antérieurs.



## IV - RATTACHEMENT DES CHARGES ET DES PRODUITS

La section de fonctionnement comprend les charges et les recettes qui se rapportent à l'exercice 2020 et qui ne seront payées, ou encaissées, que sur l'exercice 2020.

L'instruction M14 (norme comptable en vigueur depuis 1997) impose de rattacher les charges, et les produits, dont le service est fait au 31 décembre de l'année, même si le paiement n'intervient que plusieurs mois après la clôture de l'exercice.

L'édition M14 (document II A2 – Présentation générale) donne le détail des charges (1 422 078,21 €) et celui des produits (473 090,75 €) qui ont été rattachés à l'exercice 2020.

Il est précisé que le résultat global de fonctionnement tient compte de ces dépenses et recettes. Les « **réalisations** » en fonctionnement sont donc égales à : **Réalisé hors rattachement + Rattachements**.

## V - RESTES A RÉALISER RECETTES ET DÉPENSES

L'édition M14 (document II A3 – Présentation générale) indique le détail des dépenses qui sont inscrites en restes à réaliser (1 533 941,85 €). Il s'agit des dépenses engagées (juridiquement) mais qui n'ont pas encore été réalisées ou payées (par exemple : Commande d'un rouleau vibrant Tandem le 14 décembre N et dont la livraison est prévue en février N+1).

Le détail des restes à réaliser en recettes (1 285 505,94 €) y figure aussi. Il s'agit des recettes engagées (juridiquement) mais qui n'ont pas encore été encaissées (et par exemple : subvention restant à recevoir, refacturation des investissements communs de la Ville à la Communauté de Communes).

Il est précisé que le résultat **global** d'investissement tient compte de ces dépenses et recettes, quand bien même ces dépenses et recettes ne figurent pas dans les réalisations de l'exercice 2020.